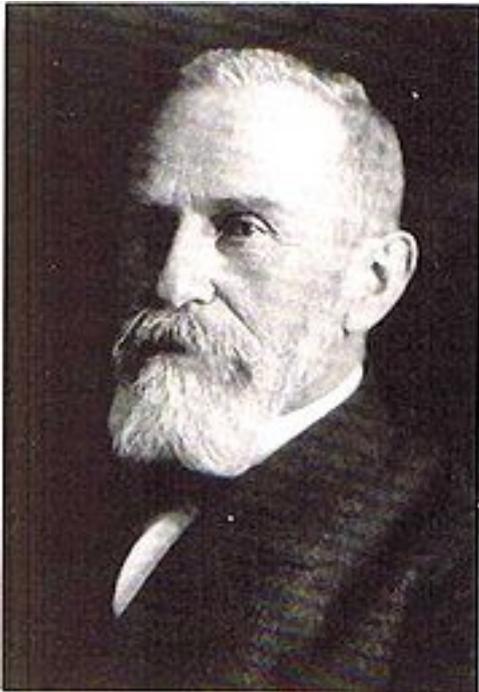


# Jung

## Le concept d'inconscient collectif et le « cas Honneger »

Sous l'autorité de Jung depuis son entrée au Burghözli en 1909, Joahann Jakob Honneger<sup>note 16]</sup> se passionne pour la psychanalyse, faisant de Freud son modèle. Jung lui donne à étudier le cas d'Emil Schwyzer, entré à la clinique zurichoise en 1901. L'un de ses délires intéresse particulièrement Jung : le patient y voit le soleil comme un astre sexué, possédant un phallus dont le mouvement érotique produit le vent. Très vite, Honneger et Jung y voient la résurgence de mythes que le patient ne peut connaître, notamment celui de la liturgie de Mithra. Un rêve de Jung l'oriente alors vers le concept d'archétype, qu'il développe réellement en 1911 - 1912, dans *Métamorphoses et symboles de la libido*. Jung demande donc à Honneger de recueillir tous les matériaux possibles sur Schwyzer, sur lequel le jeune assistant réalise sa thèse. Entrevoyant l'importance de ses découvertes, Jung met une pression terrible sur Honneger, qui est considéré par certains spécialistes comme le véritable découvreur du concept d'inconscient collectif, récupéré par Jung. Cependant, la théorie culturelle de Jung existe déjà, en dépit des conclusions de Honneger : dans une lettre à Freud, Jung explicite sa position : « Nous ne résoudrons pas le fond de la névrose et de la psychose sans la mythologie et l'histoire des civilisations »<sup>[38]</sup>.



Eugen Bleuler, directeur de la clinique psychiatrique de Zurich lors du passage de Jung.

En 1910, Honneger fait une conférence à Nuremberg sur ses conclusions du cas de Schwyzer, intitulée *La Formation du délire paranoïaque*, mais, peu après, atteint d'une affection psychopathologique, Honneger se suicide, en 1911. Jung récupère donc ses notes et entreprend de terminer son travail. Par ailleurs, à la décharge de Jung, ses documents de travail

disparaissent. Les détracteurs de Jung l'accusèrent plus tard d'avoir volé les travaux de son élève, cependant, c'est bien Jung qui a su orienter le jeune assistant vers des ouvrages lui permettant de comprendre le « cas Schwyzer »<sup>[note 17]</sup>.

Deirdre Bair, dans sa biographie de Jung conclut, aux vues des nombreuses archives qu'elle a compilées, qu'« il n'existe aucun document permettant d'élucider cette question, et l'on en est réduit aux conjectures »<sup>[39]</sup>. Il reste que Jung s'est penché sur le cas de Schwyzer dès 1901.